

**COMMUNIQUE**

Paris, le 2 février 2026

Analyse nationale après l'attaque d'Antibes : enjeux et orientations pour renforcer la protection des agents

À la suite de l'attaque au couteau ayant fait plusieurs victimes survenue le 10 septembre 2025 à l'EPLFPA d'Antibes, un vaste **travail d'analyse** a été conduit à tous les niveaux – établissement, autorité académique, direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), ainsi que représentants du personnel. Ce **retour d'expérience** met en lumière à la fois **la réactivité exemplaire des acteurs** et **les failles systémiques** qu'il est impératif de traiter pour renforcer durablement la sécurité des agents et des apprenants.

Au **niveau de l'établissement**, l'équipe a réagi immédiatement : **confinement, appel aux forces de l'ordre, prise en charge rapide des blessés** et **activation de la cellule médico-psychologique**. La **sécurisation physique du site** a été renforcée sans délai, avec un **filtrage strict**, une **présence humaine accrue** et l'**accélération des travaux de clôture et de contrôle d'accès**. Un **accompagnement médico-psychologique et administratif** a été organisé pour l'ensemble de la communauté éducative, tandis que la direction instaurait **une communication régulière** pour éviter rumeurs et désinformation.

Le retour d'expérience a toutefois révélé plusieurs **fragilités** : **absence de transmission d'information** concernant la libération de l'auteur des faits alors qu'il avait menacé l'établissement entre les services judiciaire et ceux de l'enseignement agricole, **dysfonctionnements du plan particulier de mise en sécurité (PPMS)**, saturation des moyens de communication, **absence de plans du site**, et **propagation rapide de fausses informations**. Malgré cela, **la mobilisation des équipes, la coordination avec les secours** et **la réactivité de l'institution** ont été unanimement saluées.

Du côté de l'**autorité académique (DRAAF PACA / SRFD)**, la **gestion de crise** a été marquée par un **accompagnement continu du directeur**, une **coordination étroite avec la préfecture, la Région et la DGER**, ainsi qu'une **communication efficace et régulière**. L'attaque a conduit à une **mobilisation de l'ensemble des EPL de la région** : exercices PPMS, rappels des consignes Vigipirate, diagnostics sûreté, et recensement des besoins de sécurisation.

Pour **FO**, ces actions auraient dû être **engagées avant l'évènement**. L'**hétérogénéité entre établissements**, les **retards de certains travaux régionaux** et l'**absence d'un pilotage académique préventif structuré** demeurent des préoccupations majeures. **FO** appelle à un **plan annuel de suivi sécurité**, un **calendrier contraignant de mise à jour des PPMS** et un **renforcement de la coordination avec les collectivités**.

Au **niveau national**, la DGER rappelle que la **doctrine de gestion de crise** est globalement pertinente mais **reste inégalement appliquée**. Les **exercices PPMS**, la **formation des personnels** et la **qualité des systèmes d'alerte** demeurent des points d'attention essentiels. Le ministère identifie également les **difficultés persistantes liées aux zones extérieures** (exploitations, ateliers, chantiers), souvent mal couvertes par les dispositifs classiques.

FO estime que ces constats doivent conduire à **renforcer la doctrine nationale** : **référentiel obligatoire pour les systèmes d'alerte, formation opérationnelle pour tous les agents, prise en compte des personnels travaillant seuls ou en extérieur, amélioration du suivi psychologique**, et **harmonisation nationale des PPMS** et de leurs mises à jour annuelles. Enfin, les **pistes transversales d'amélioration** présentées au niveau ministériel confirment les besoins déjà identifiés : **fiabiliser les dispositifs d'alerte, clarifier les rôles en situation de crise, professionnaliser la formation, renforcer l'accompagnement post-traumatique** et **structurer une culture commune du retour d'expérience**. Pour **FO**, ces pistes ne pourront produire d'effets que si elles deviennent **opposables, financées** et accompagnées d'un **pilotage national**.

En **conclusion**, le **retour d'expérience** démontre **la capacité de la communauté éducative et des services du ministère** à faire face à une situation d'extrême gravité. Il révèle aussi **les limites d'un système** encore trop dépendant des **moyens locaux** et de la **réactivité individuelle**. Pour **FO**, **la sécurité doit devenir une politique nationale**, homogène, structurée et dotée d'outils communs, afin de garantir à tous les agents et apprenants une **protection équitable, efficace et durable**.

FO réaffirme sa détermination à défendre des mesures structurantes, pérennes et réellement opérationnelles, dans l'intérêt de tous les agents du ministère.